

CHALLENGE ASA LOZERE 2025



Article 1 : L'ASA Lozère organise en 2025, un challenge gratuit, ouvert à tous les licenciés à jour de leur cotisation à l'ASA, et participant aux épreuves ayant obtenu un permis d'organisation FFSA (Hors Finales rallye Moderne, Vhc, Montagne) Rallye et Montagne.

Leurs participations à ces épreuves permettront aux licenciés de cumuler des points tout au long de la saison. L'ASA reconduit également pour ses licenciés, un rabais sur engagement, pour l'ensemble des épreuves qu'elle organise.

En rallye, pour bénéficier de ce rabais, l'équipage complet devra être licencié à l'ASA.

Article 2 : Dans chaque épreuve, les participants marqueront des points suivant leur classement et d'après le tableau ci- dessous. Les participants en Nouveau Départ après abandon lors d'un rallye ne pourront prétendre aux points d'Arrivée.

Position	Groupe	Classe
1 ^{er}	6 Points	10 Points
2 ^{ème}	4 Points	8 Points
3 ^{ème}	3 Points	7 Points
4 ^{ème}	2 Points	6 Points
5 ^{ème}	1 Point	5 Points
6 ^{ème}	-	4 Points
7 ^{ème}	-	3 Points
8 ^{ème}	-	2 Points
Au-delà de la 8 ^{ème} place		1 Point

Ces points (Groupe / Classe) sont cumulables. Si moins de 3 partants dans le groupe ou dans la classe, les points du groupe ou de la classe seront divisés par 2. Le total des points sera multiplié par un coefficient suivant le type d'épreuve.

Epreuve	Coefficient
Internationale / Championnat de France	5
Nationales	3
Régionales	2

Points Bonus Epreuves ASA Lozère :

Départ (Figurant sur la liste des autorisés au départ)	6 Points
Arrivée (Figurant sur le classement final définitif y compris les nouveaux dép	art) 6 Points

Les ex aequo seront départagés par le nombre d'épreuves. Le plus grand nombre étant prioritaire.

Article 3 : Il sera établi un classement général sur la saison 2025. Les prix suivants seront attribués (en numéraire ou en bon d'achat) :

Classement	Montagne	Rallye Pilotes	Rallye Copilotes
1 er	500€	500€	Licence RCC 2026 hors cotisation ASA
2 ^{ème}	250 €	250 €	1/2 Licence RCC 2026 hors cotisation ASA
3ème	170 €	170€	80 €

4 ^{ème} 80 €	80€	50 €
-----------------------	-----	------

Article 4 : Chaque concurrent devra, pour valider ses résultats, envoyer ses résultats via le formulaire disponible sur le site de l'ASA Lozère dans les 8 Jours suivant l'épreuve concernée. Toute réclamation devra être faite par mail à l'adresse <u>asalozere@yahoo.fr</u> au plus tard dans les 15 Jours suivant la publication des classements sur le site <u>www.asalozere.com</u>

Article 5: La distribution des prix s'effectuera lors de la prochaine assemblée générale de l'ASA. Seuls les participants présents pourront prétendre à l'attribution de leur prix. Les récompenses ne sont pas cumulables. Seul le meilleur résultat sera pris en compte pour les licenciés concourant dans plusieurs challenges.

Article 6 : Tous les cas non prévus par le présent règlement seront examinés et réglés par le Comité Directeur de l'ASA.

Bonne saison 2025 à tous